

**Décision portant nomination du jury pour les concours externes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Technicien-ne électricité courants fort ou faible, session 2024, dans les académies de PARIS et VERSAILLES.**

Le président du CY Cergy Paris Université,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 2 avril 2024 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe supérieure, des techniciens de recherche et de formation de classe normale et des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans les académies de PARIS et VERSAILLES, au titre de l'année 2024 ;

**DÉCIDE :**

Article 1<sup>er</sup> : Sont nommés membres du jury pour les concours externes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Technicien-ne électricité courants fort ou faible, au titre de l'année 2024, dans les académies de PARIS et VERSAILLES :

Monsieur COQUELIN Tommy, assistant ingénieur, président, Université Paris 9 Paris Dauphine, Paris.

Monsieur CALMUS Michel, agent contractuel équivalent catégorie a - ige cn, vice-président, Université Paris 10 Paris Nanterre, Nanterre.

Monsieur GOUVIER Stéphane, ingénieur d'études de classe normale, expert, Université Bordeaux Montaigne, Bordeaux.

Madame AJANA Nadia, ingénieure d'études de classe normale, Cy Cergy Paris Université, Cergy-Paris-Universite.

Madame LECOMBLE Caroline, assistante ingénieure, Cy Cergy Paris Université, Cergy-Pontoise.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Cergy Pontoise , le 14 mai 2024

Le Président de CY Cergy Paris Université  
Laurent GATINEAU

